



**SECTION**



**ESSONNE**

### Compte rendu du CHS extraordinaire du 24 mars 2021

Après avoir évoqué les chiffres COVID du département, il a été annoncé que 65% du personnel de la DDFIP 91 étaient désormais équipés d'outils de travail à distance ce qui permet le télétravail pour les deux tiers des collègues. Partout où il est possible, le télétravail doit être encouragé par les chefs de service. Il permet une rotation des équipes et une diminution de l'interaction entre collègues et participe ainsi à limiter la propagation du virus dans nos locaux. Il est rappelé le port obligatoire du masque, le respect des distanciations, la réunion de personnel possible mais pas à plus de 6, la jauge maximale dans les espaces communs à respecter.

Il est fortement conseillé de déjeuner à son bureau. Si l'on utilise les micro-ondes et les frigos à disposition sur les sites, bien penser au nettoyage systématique des surfaces avec lesquelles on est en contact (bouton, poignées de porte...) avec l'aide des lingettes et produits mis à votre disposition.

Un point métier a été évoqué : l'accueil pendant la campagne IR.

Campagne d'information du 8 avril 2021 au 8 Juin 2021.

Date limite de dépôt de la déclaration papier : 20 mai 2021

Date limite de dépôt de la déclaration internet : 8 juin 2021.

Pas de plan de continuité d'activité en 2021, contrairement à 2020 donc les services demeurent ouverts : par semaine 30h se décomposant comme suit : 20h au tout venant et 10h en APRDV. Ouverture au public : lundi mardi jeudi vendredi matin ouvert au tout venant plus 8 heures de rendez-vous physique sans compter les permanences EFS.

Mode opératoire :

- répondus à jour des horaires d'accueil- nouvelles affiches à jour des horaires d'accueil
- affichage des jauges d'accueil sur chaque entrée de site
- présence de 1 ou 2 vigiles chargés de faire respecter la jauge et de dissoudre les attroupements si nécessaire.
- services civiques : chargés de vider les répondus téléphoniques et/ou juguler les files d'attente (pas d'utilisation des ordinateurs en libre service cette année)
- Effort d'inclusion numérique dans les MFS qui pourront si nécessaire avoir un second jour de présence DGFIP dans le mois.
- Déploiement du logiciel "Co-browse" installé sur un poste de travail par site et qui permet à l'agent de guider par téléphone un usager sur sa déclaration en ligne ou sur gestpas en ayant la vue sur les interventions de l'usager .

Il est rappelé que les télétravailleurs participent à l'accueil téléphonique et répondent aux mails. Sur les déclarations IR ne figurent plus les numéros de téléphone des sites du département mais un 08....

Vos élus **FO DGFIP 91** seront attentifs à ce que les consignes sanitaires nationales soient respectées pendant cette période de campagne.

Nous reviendrons vers vous après le CTL du 13 avril pour les détails sur la campagne d'information.

Vos élus **FO DGFIP 91** ont interpellé le Directeur quant à la contradiction suivante : montée en puissance du télétravail et ouverture des sites au tout venant .Comment assurer un accueil des usagers sans RDV, alors même qu'il y a moins de collègues en présentiel ? Nous avons de plus rappelé la problématique des vacances scolaires du 17 avril au 3 mai pendant la campagne IR.

Nous avons évoqué la possibilité de vaccins pour les agents d'accueil volontaires. C'est un sujet en cours avec le médecin de prévention.

Vos élus **FO DGFIP 91**

Carine Dormy, Hervé Langlais, Sabine Triquenaux

**OFFREZ-VOUS  
UN CAFÉ ENGAGÉ  
PAR SEMAINE**

MISSIONS  
EMPLOIS  
RÉSEAU  
CONDITIONS  
DE TRAVAIL  
RÉMUNÉRATION  
FORMATION

66%  
CREDIT D'IMPOT  
BÉNÉFICIEZ DU

**FO  
DGFIP**

COTISATION	CREDIT D'IMPOT
100€	66€
	COUT REEL
	34€

**C'est décidé, j'adhère !**